

Vous avez aussi la possibilité d'adhérer en ligne sur droitauvelo.org

NOM
 Prénom(s)
 Adresse
 Code Postal
 Ville
 Tél. Facultatif : pour être contacté en cas de besoin
 Mail Facultatif : pour être contacté et inscrit sur nos listes de diffusion
 Profession Facultatif : pour des actions ciblées (éducation, santé, entreprises...)
 Année de naissance Facultatif : pour nos statistiques
Vos données personnelles ne sont en aucun cas diffusées sans votre autorisation

J'autorise Droit au vélo à me contacter :

par téléphone par mail

J'adhère à Droit au vélo pour l'année en cours :

- Adhésion individuelle 14 €
- Chômeur / étudiant 8 €
- Adhésion couple 25 €
- Famille 25 € + 1 € /enfant
- Famille monoparentale 14 € + 1 € /enfant
- Association 25 €

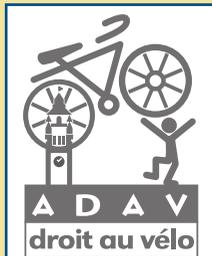
Don de soutien (hors adhésion) de.....€

Règlement : en espèces par chèque

Ci-joint un chèque de€ à l'ordre de l'ADAV à envoyer au siège régional : 23 rue Gosselet, 59000 Lille

Date et signature :

Nous contacter :



Droit au vélo - ADAV
 23 rue Gosselet
 59 000 Lille
 03 20 86 17 25
 info@droitauvelo.org
 www.droitauvelo.org

Nous suivre :

Droit au vélo - ADAV

@droitauvelo

Nous rejoindre c'est :

Militer pour le développement des aménagements cyclables.

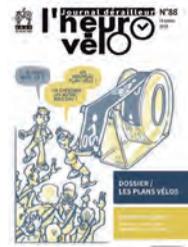
Participer aux manifestations, tenues de stand, sorties et réunions de l'association.

Obtenir des tarifs réduits chez de nombreux vélocistes de la région.

Être inscrit à notre liste de diffusion.

Recevoir notre journal, L'heurovélo, 3 fois par an.

Bénéficier des services des ateliers d'aide à la réparation.



Plus nous serons nombreux, mieux nous serons écoutés !

Nous adhérons à :

la **Fédération des Usagers de la Bicyclette** qui représente plus de 200 associations en France. Elle propose notamment sur son site un banc d'essai d'antivols et la liste des opérateurs de marquage : fubicy.org



l'**Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)**, dont nous sommes la délégation pour le Nord et le Pas-de-Calais. L'AF3V défend la mise en place d'un réseau d'itinéraires cyclables de longue distance.

Elle répertorie l'ensemble des véloroutes et voies vertes françaises sur son site : af3v.org

Rue de l'avenir, pour que la rue redevienne un espace à vivre : ruedelavenir.com



l'**Heureux cyclage**, fédération des ateliers vélo francophones : heureux-cyclage.org

la **Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités** : mres-asso.org



Nos partenaires institutionnels



Crem : le Centre ressource régional en écomobilité

Les associations **Droit au Vélo** et **En Savoir Plus** coaniment un Centre ressource régional en écomobilité (Crem) en partenariat avec l'Ademe et le Conseil Régional des Hauts-de-France.

Sa mission est d'accompagner et d'apporter expertise et ressources en matière d'écomobilité auprès des collectivités, des établissements scolaire et associations.



Accompagner la prise en compte de l'écomobilité dans les politiques publiques territoriales

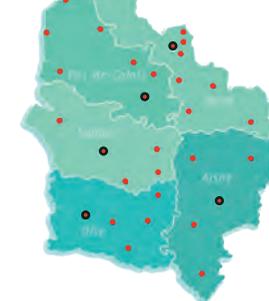
L'accès à la mobilité comme levier pour l'insertion professionnelle
La mobilité en milieu rural



Encourager l'écomobilité scolaire

Animation d'un challenge de l'écomobilité scolaire
Promotion des Plans de Mobilité Scolaire
Mise en réseau d'acteurs-relais

CARTE RÉGIONALE DES ACTEURS-RELAIS



contact@ecomobilite.org
www.ecomobilite.org



Droit au vélo - ADAV

Siège régional
 23 rue Gosselet
 59000 Lille
 Tél. 03 20 86 17 25
 info@droitauvelo.org
 www.droitauvelo.org

Droit au vélo

Une association au service des modes actifs au quotidien



Vous n'oubliez rien ?

DUNKERQUE MAUBEUGE HAZEBROUCK
 LENS VALENCIENNES LILLE SAINT-OMER
 BOULOGNE-SUR-MER BETHUNE

Qui sommes-nous ?

Nos objectifs

Nos actions

Pour mieux vous connaître

Facultatif

Depuis 1982, Droit au vélo - ADAV a pour objet de promouvoir et faciliter les mobilités actives (la marche et le vélo) et de manière générale, tous les modes de déplacement respectueux de l'environnement comme moyens de circulation privilégiés et alternatifs à la voiture individuelle.

Elle mène, avec plus de 2 000 adhérents, des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions d'aménagement de la voirie.

Droit au vélo est reconnue comme force de proposition en matière de déplacement à vélo par :

- la Région Hauts-de-France ;
- les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ;
- les intercommunalités comme la Métropole Européenne de Lille, les Communautés urbaines d'Arras, de Dunkerque, les Communautés d'agglomération de Boulogne-sur-Mer, Maubeuge, Saint-Omer, Valenciennes...
- les Villes de Lille, Arras, Bailleul, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Bruay-la-Buissière, Dunkerque, Fourmies, Grande-Synthe, Hazebrouck, Lens, Marcq-en-Barœul, Maubeuge, Ronchin, Roubaix, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Omer, Tourcoing, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq...
- Hauts-de-France Mobilités ;
- les opérateurs de transports en commun.

Un partage de la rue plus équitable

Rééquilibrer la place des différents modes de déplacement, veiller au respect de la réglementation (Loi sur l'air, généralisation des double-sens cyclables...).

Un réseau cyclable continu, cohérent et jalonné

Veiller et contribuer à la réalisation d'aménagements adaptés aux usagers, lisibles, sûrs et confortables.



La complémentarité vélo/transports en commun

Rappeler l'importance du vélo et sa pertinence pour le rabattement vers les gares, les arrêts de bus, de métro ou de tram.



Un réseau régional de véloroutes et voies vertes

Intégrer ce type d'aménagement aux réseaux urbains et insister sur les bénéfices qu'il peut apporter aux déplacements utilitaires en offrant à l'utilisateur une sécurité et un confort accrus.



Une offre de stationnement adaptée

Informers les acteurs potentiels, partout où c'est possible en région, des dispositifs existants, pour promouvoir des systèmes simples d'utilisation, efficaces et convenablement localisés.



Des services pour les cyclistes

Contribuer à la mise en place d'offres de location et d'entretien, d'achat, de maisons du vélo...

CONCERTATION

Droit au vélo est à l'initiative de réunions de concertation appelées « groupes de travail vélo ». Elle y représente les cyclistes pour développer les aménagements en leur faveur.



Notre expertise permet le développement d'aménagements cyclables, l'émergence de schémas directeurs cyclables et la mise en place de services liés au vélo (stationnement sécurisé, location...).

PROMOTION DU VÉLO

Information, sensibilisation du grand public à la pratique du vélo.

Réalisation d'une cartographie collaborative des aménagements cyclables et de la cyclabilité.

Organisation de stands, fêtes du vélo, broc' à vélos, balades, opérations éclairage...

Édition d'un journal d'informations, *L'heurovélo*.

Vélo-école : scolaire et adulte.

Publications : fiches de sensibilisation, guides, expositions...



Site Internet actualisé.



Ateliers d'aide à l'entretien et à la réparation des vélos.

Marquage des vélos contre le vol.



Plus d'informations sur droitauvelo.org

Comment avez-vous découvert Droit au vélo ?

- site Internet
- documentation
- bouche-à-oreille
- médias
- stand
- autre, précisez :

Quelle est votre pratique du vélo ?

- utilitaire
 - quotidienne
 - régulière (2 à 3 fois par semaine)
 - occasionnelle (moins d'une fois par semaine)
- de loisir

Quelle est votre motivation principale ?

- le plaisir
- la santé
- le sport
- l'environnement
- la rapidité
- l'économie
- l'obligation
- autre, précisez :

Souhaitez-vous participer aux actions de Droit au vélo ?

Si oui, lesquelles :

- stand
- mise sous pli
- distribution du courrier
- organisation de balades
- comptage de cyclistes
- atelier de réparation
- marquage contre le vol
- diffusion de la documentation
- vélo-école
- cartographie collaborative (openstreetmap)
- autre, précisez :

Vos attentes, vos souhaits (en matière d'aménagements, de services...) :

NOS PRINCIPALES IMPLANTATIONS

